



République du Niger

Collectif des Associations Pastorales du Niger

Arrêté n°133/MI/DGAPJ/DLP du 29 Avril
2003

BP: 686 Niamey- NIGER Tél: 20 75 27 37

GSM: 96 89 34 64/ 96 25 34 63

E-mail: capancollectif@yahoo.fr

Site Web: www.capanniger.org



Rapport

**Forum sur la problématique Pastorale et sur la gestion des points d'eaux pastoraux
organisé par le Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN)
A Hambobila, localité situé entre la région de Zinder et la région d'Agadez**

Table des matières

Context et justification.....	3
Objectif global	4
Objectifs spécifiques.....	4
Résultats attendus	4
Durée et lieu du forum	5
Déroulement des activités :.....	5
Déroulement de l'activité :	Erreur ! Signet non défini.
Résultats attendus du forum.....	8
Conclusion	9
Recommandations.....	9
A l'endroit de l'état :.....	9
A l'endroit du CAPAN :	10
A l'endroit partenaire technique et financier PRAPS :.....	10
Résolutions du forum.....	11
Résolution N° 1 :	11
Résolution N° 2 :	11
Résolution N° 3 :	11
Motions de remerciements.....	11
Motion de remerciement N°1	11
Motion de remerciement N°2	11
Motion de remerciement N°3	11

Contexte et justification

Au Niger, l'élevage représente une composante importante de l'économie nationale en général et des départements d'Aderbissinat et Ingall pour la région d'Agadez, Tanout et Gouré pour la région de Zinder en particulier. Il apporte une contribution substantielle au régime alimentaire aux populations en viande et en lait.

Cette production animale repose essentiellement sur l'exploitation extensive des pâturages naturels qui constituent la principale source de fourrage pour le bétail. Cependant les conditions climatiques peu favorables associées à la forte pression démographique ont entraîné l'expansion des cultures au détriment des espaces pastoraux. Cette situation se traduit par l'occupation des couloirs de passage, des aires de pâturage et surtout des abords des points d'eau dans toute la zone pastorale.

Seulement, la problématique des points d'eau au Niger et particulièrement dans la zone pastorale reste criards. En effet, il est constaté que dans la zone pastorale, les points d'eaux sont non seulement en petit nombre mais aussi, chacun de ses points d'eaux appartient à un individu qui se dit éleveur. Ce faisant étant sa propriété, ce dernier vend à sa guise, au prix qu'il veut et à qui il veut, cette ressource qui depuis plusieurs années semble devenir rare, voire même très rare dans l'espace pastorale. Cet accaparement des points d'eau est l'une des causes des conflits champêtres entre les éleveurs assoiffés qui n'ont d'autres solutions pour survivre que de descendre précocement vers les zones agricoles à la recherche de l'eau et pour eux et pour leurs animaux.

Il ressort aussi de nos investigations sur le terrain que les éleveurs les plus riches, autrement dit, ceux qui ont un très grand nombre d'animaux achètent a grand prix des points d'eaux pour en faire des stations de pompages pastoraux pour leurs animaux et non pour ceux des autres qui doivent en principe bénéficier de cette ressource. Pour ainsi dire, en personnalisant les points d'eaux, le système de maillage sur lequel la gestion de cette ressource se pose se biaise dans le sens ou le maillage n'est pas respecté.

C'est en rapport avec ces préoccupations que le CAPAN, avec l'appui du PRAPS, à travers la composante 2, une composante qui est relative **l'amélioration de la gestion des ressources naturelles**, dont l'objectif est de sécuriser la mobilité de l'élevage en vue de renforcer la paix et la cohésion sociale face aux conflits liés a l'accès aux ressources pastorales et de leurs gestions durables dans des écosystèmes en déséquilibre climatique. Cette sécurisation, il faut le préciser se fera par l'amélioration à l'accès à l'eau et aux pâturages pour les systèmes d'élevage mobile en zone pastorale.

C'est dans cette optique que le CAPAN a organisé un forum autour de tous les acteurs de l'élevage pour discuter de la gestion de cette ressource qui semble constituer un goulot d'étranglement pour les éleveurs les plus vulnérables, surtout durant cette période ou le

pâturage semble rare, voire inexistant dans cette partie de la zone pastorale. Ce forum qu'on peut classer dans le registre d'ingénierie sociale, sera organisé dans un espace où ce problème est plus crucial. Il va s'en dire que le Collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN), qui est un cadre de concertation, de plaidoirie et d'harmonisation de la politique d'intervention du secteur d'élevage, qui depuis sa création en 2000, constitue un précieux outil de coordination entre les sociétés civiles pastorales et sert aussi d'interface entre celle-ci et les partenaires au développement. Le CAPAN a procédé en 2012 à la mise en place de 7 antennes régionales dont celle de Zinder et d'Agadez qui nous intéressent, principalement pour cette activité.

C'est de par sa mission, que le CAPAN de Zinder organise ce forum régional sur la gestion des ressources en eau pastorale dans la zone de concentration des animaux, localité située à Hambobila, dans le département d'Aderbissinat, en collaboration avec les partenaires techniques et financiers, les autorités administratives, coutumières, et les organisations pastorales de la région.

Objectif global

L'objectif global de ce forum est de discuter en plénière autour de la gestion des points d'eaux pastoraux et sur la problématique pastorale avec les éleveurs des départements d'Aderbissinat pour la région d'Agadez et les départements de Tanout pour la région de Zinder.

Objectifs spécifiques

- Discuter autour de la gestion des points d'eaux pastoraux avec les acteurs concernés par cette ressource dans tous les départements concernés par ce forum
- Vulgariser les textes liés à l'autorisation de fonçage et à l'utilisation des points d'eau ;
- Consolider la culture de la paix entre les citoyens éleveurs ;
- Sensibiliser les éleveurs sur le contenu du code pastoral ;
- Sensibiliser les éleveurs sur l'importance de l'éducation notamment des jeunes filles ;
- Sensibiliser les éleveurs sur la santé animale ;
- Organiser une audience foraine de jugement supplétif au profit des éleveurs présents au forum.

Résultats attendus

Les résultats que le CAPAN souhaiterait atteindre à travers ce forum, contribueront, sans nul doute, à changer les comportements de ceux-là qui pensent que les ouvrages (puits pastoraux, stations de pompage pastorales, les forages pastoraux, les mares...) leur appartiennent. En changeant de comportement, tous les éleveurs pourront profiter avec leurs animaux de ces ouvrages mis à leurs dispositions par l'Etat et les partenaires

techniques et financiers PTF. Pour que cela soit une réussite, les résultats suivants sont attendus au cours du dit forum :

- La discussion autour de la gestion des points d'eau est réalisée avec tous les acteurs concernés par le forum (les accapareurs et les non accapareurs)
- Des solutions idoines et opérationnelles pour faciliter la gestion équitable en eau pour tous les usagers (éleveurs).
- Des solutions idoines et opérationnelles sont trouvées pour une bonne gestion de ces points d'eau pastoraux.
- Les textes qui sont relatifs à l'autorisation de fonçage et à l'utilisation des points d'eau sont discutés et vulgarisés
- Le code pastoral est vulgarisé au sein des populations.
- Les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance de la vaccination animale
- Les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance de l'éducation de la jeune fille.
- Des actes de naissances sont délivrés aux éleveurs, participants au forum

Durée et lieu du forum

Le forum s'est tenu à Hambobila du 18 au 19 juin 2017.

Participants : Sont invités à cette rencontre :

- Les représentants des Gouverneurs de deux Régions de Zinder et Agadez ;
- Les représentants des sultans des deux régions (Zinder et Agadez)
- Les préfets des départements de Tanout et d'Aderbissinat ;
- Les maires des communes de Tanout et d'Aderbissinat ;
- Les commandants de brigade gendamerie de Tanout et d'Aderbissinat ;
- Les 13 chefs de groupements des deux régions ;
- Les responsables des services techniques des deux départements ;
- Les représentants des associations des éleveurs de deux régions ;
- Les représentants de CAPAN régional et national.

Déroulement des activités :

Les activités prévues lors de ce forum sont présentées durant deux journées de la façon suivante :

- **La première journée a été consacrée :**
 - ✓ À la présentation des participants au forum
 - ✓ A la discussion autour de la délivrance des autorisations de fonçage des points d'eaux pastoraux dans les deux régions à partir d'un exposé par l'expert

- ✓ A la discussion autour de la gestion des points d'eaux pastoraux dans les deux régions à partir d'un exposé par l'expert
- ✓ A l'audience foraine sur la délivrance des actes d'état civil aux éleveurs qui n'en ont pas,
- **La deuxième journée a été consacrée :**
 - ✓ A la discussion autour du code rural, de la santé animale, de l'éducation de la jeune fille en milieu nomade
 - ✓ A l'audience foraine sur la délivrance des actes d'état civil aux éleveurs qui n'en ont pas,

Pour ce qui est de la première journée du forum

La première journée du forum a débuté avec l'installation des participants et l'annonce du programme de la journée par les organisateurs.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par une lecture de la Fatiha suivi des interventions des autorités présentes. Ainsi les participants ont suivi successivement le discours de bienvenue du maire de Aderbissinat, puis l'allocution du Président du collectif des Associations Pastorales du Niger (CAPAN), celle du représentant du Gouverneur de la région de d'Agadez, et enfin le discours d'ouverture prononcé par le secrétaire général de la préfecture d' Aderbissinat.

Dans son discours de bienvenue le maire de la commune de Aderbissinat a remercié les initiateurs du forum et souhaiter la bienvenue à tous, avant de s'apesanteur sur la situation pastorale de la commune, qui cette année a connu la descente massives des éleveurs d' Ingall, Tchinta, d'Abalak à la recherche des pâturages. Dans cette zone le fourrage est très insuffisant du fait de cette descente.

Quant au Président du CAPAN, celui-ci a rappelé le contexte actuel de l'élevage pastoral caractérisé par la recrudescence des aléas climatiques défavorables et la pression démographique sur les ressources naturelles, engendrant une compétions et des conflits entre les différents usagers. Dans son allocution le Président a interpellé le pouvoir public afin que les différents décrets d'application de l'ordonnance sur le pastoralisme soient adoptés pour mettre fin aux accaparements anarchiques des terres pastorales, phénomène dont l'ampleur devient de plus en plus inquiétant pour les éleveurs. Avant de terminer son discours, il a vivement remercié le ministère de l'élevage, les partenaires Techniques et Financiers notamment le PRAPS et de son partenaire qui a financé ce forum de Hambobila

Ce fut ensuite l'allocution du représentant du Gouverneur de Zinder empêché ; celui-ci a dans son discours remercié les initiateurs de ce forum pour l'accueil plein de chaleur dont il a été gratifié avant de ressortir l'importance des deux régions en matière d'élevage.

La dernière allocution a été prononcée par le représentant du Gouverneur d'Agadez empêché qui a procédé à l'ouverture officielle du forum.

Dans son intervention celui-ci a mis l'accent sur la culture de la paix entre tous sans distinction de groupe ethnique d'appartenance politique ou de religion, ce forum a-t-il déclaré est celui de toutes les communautés vivant dans le même espace. Espace dont nous nous devons tous de protéger et exploiter judicieusement dans l'entente et la solidarité. Le Secrétaire général du Gouvernorat d'Agadez a poursuivi son propos en disant que les autorités de la 7ème République avec à leur tête le Président Issoufou Mahamadou accorde aux questions de la paix et de la sécurité une attention toute particulière.

Après la cérémonie d'ouverture du forum la parole a été donnée aux participants d'inventorier les problèmes sur la conduite de l'élevage. Ensuite deux exposés animés par des experts relatifs aux principales préoccupations des éleveurs.

Exposé N°1 : l'hydraulique pastorale et le foncier pastorale

L'expert a mis à contribution le recueil des textes relatif sur le pastoralisme, passant en revue chaque article dans le but d'en clarifier l'objectif. Il a aussi défini un certains termes clés utilisés dans le code rural notamment le foncier l'hydraulique et le terroir d'attache a renforcé la compréhension des participants sur les différents droits d'accès et d'utilisation des ressources ainsi que les normes qui régissent leur exploitation notamment des dispositions essentielles de l'ordonnance sur le pastoralisme : il s'agit

- Des dispositions générales,
- L'aménagement des espaces pastoraux,
- Les règles de gestions et de règlement des conflits,
- Les dispositions pénales prévues par la loi en cas de manquement.

Après l'exposé sur la gestion des points d'eau, il s'en est suivi des questions réponses aux participants ce qui a permis de poser des questions pertinentes, d'apporter des contributions ou de formuler des doléances qui sont relatives :

- Aux procédures de création de point d'eau,
- A la limite nord des cultures,
- A l'avancée du front des cultures vers la zone pastorale,
- Aux dégâts champêtres en zone pastorale,
- A la difficulté d'accès aux intrants zootechniques à temps,
- Aux désœuvrments des jeunes en milieu pastoral,
- A la scolarisation des jeunes,
- A la santé animale,

A toutes ces questions et préoccupations soulevées des réponses en langue locale, ont été données par les différents experts présents au forum et complétées par l'intervention des deux préfets.

Exposé N°2 : sur la santé animale

Bien que n'étant pas prévu dans le forum, le directeur départemental de l'élevage d'Aderbissinat a bien voulu animer un panel relatif à la santé animale et finir par une mini campagne gratuite de vaccination pour tous les animaux qui sont venus s'abreuver au niveau du puits de Hambobila. Au cours de son exposé le directeur a rappelé tous les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la protection sanitaire du cheptel contre les maladies. Ce qui a permis d'éradiquer la peste bovine et d'intensifier la lutte contre les autres maladies animales qui occasionnent des pertes considérables sur les plans sociaux économiques. Il s'agit notamment : de la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB), de la peste des petits ruminants (PPR), de la pasteurellose des camelins et de la maladie de New Castle. Une vaccination gratuite sur place à Hambobila est organisée par le CAPAN au profit des éleveurs présents au forum.

Pour ce qui est de la deuxième journée

La seconde journée du forum a débuté avec la poursuite des questions réponses aux préoccupations des éleveurs par le SP/CAPAN. Ensuite un exposé sur l'éducation des enfants en milieu nomade.

L'expert a commencé par présenter la situation globale 2016 de l'éducation du département à savoir au total 104 écoles un effectif 3654 élèves, 134 enseignants et 11 administrateurs.

Après plusieurs interventions notamment celles des chefs de groupements à travers leur délégués, le préfet de Aderbissinat a pris la parole pour féliciter les organisateurs et remercié les participants pour leur engagement à promouvoir la paix et la cohésion. Le forum a pris fin le deuxième jour par une synthèse des travaux par le Secrétaire permanent du CAPAN. Une Fatiha pour la paix et la quiétude dans notre pays.

Résultats attendus du forum

L'intervention de la Direction de la Législation du Ministère de l'Elevage a permis à l'assistance de comprendre les différents textes et lois en vigueur dans notre pays et les sanctions qui y sont prévues ; en effet la plupart des écarts sont liés à la méconnaissance des textes et lois c'est pourquoi, la vulgarisation du code pastoral constitue un crédo et un engagement du CAPAN ; c'est un processus qui doit donc impérativement se poursuivre à travers le relai des leaders et des structures du CAPAN au-delà du forum.

L'exposé du représentant du code rural s'est longuement appesanti sur l'hydraulique pastorale notamment le droit d'usage prioritaire et les normes d'implantation des ouvrages, tous ces aspects ont été repris avec force détails par le juge de Tanout qui à travers son intervention a donné les pistes et les procédures à suivre pour l'implantation d'un point d'eau que tous, autorités administratives et COFO compris devraient respecter pour une quiétude sociale et un climat de paix et de solidarité. Les différents textes notamment le contenu du code de l'eau a été expliqué aux participants, ce qui a suscité plusieurs

questions et débats. Des préoccupations ont été soulevées relativement à la fièvre aphteuse dont l'ampleur devient grandissante par les participants.

L'un des points développés en plénière durant le forum est assurément l'éducation particulièrement en milieu nomade, plusieurs écoles restent vides et les fréquentations scolaires surtout au niveau des filles est inquiétante malgré les efforts de constructions de classes, d'où un appel lancé par les autorités présentes en vue de respecter les engagements en envoyant les enfants à l'école.

Une équipe d'état civile de Tanout a été dépêchée sur le site du forum ce qui lui a permis de délivrer plusieurs pièces d'état civil aux éleveurs ; en effet la plupart des éleveurs peinent à accéder aux pièces d'état civile ce qui constitue un réel handicap pour eux lors des élections et surtout de la transhumance extra territoriale.

Conclusion

Le forum sur la paix et la solidarité de Hambobila s'est terminé sur une note de satisfaction de l'ensemble des délégations présentes. En effet il a permis aux éleveurs et autres acteurs d'interpeler directement les autorités et de leur faire part de leurs préoccupations quant à la vie en communauté et à l'exploitation des ressources naturelles. Les participants ont apprécié et remercié les efforts des responsables du PRAPS pour les appuis qu'ils ne cessent de fournir aux éleveurs et leurs organisations en créant ainsi les conditions d'une paix durable et d'une meilleure concertation, seule gage de l'amélioration des productions animales au Niger.

Recommandations

A l'issue de ses travaux les participants au forum de Hambobila ont formulé plusieurs recommandations :

A l'endroit de l'état :

- D'accélérer le processus de réactualisation de la limite nord des cultures,
- D'adopter les différents décrets d'application de l'ordonnance sur le pastoralisme,
- De renforcer la chaîne d'approvisionnement en intrants zootechniques avec la mise en place de centrales d'approvisionnement,
- D'initier et créer des emplois afin de contenir et d'occuper la jeunesse éleveurs,
- De renforcer l'implication des pasteurs dans les prises de décisions au niveau départemental et communal,
- De diminuer le nombre des écoles en milieu nomade en les regroupant afin que les ces dernières puissent contenir plus d'élèves avec un nombre conséquent d'enseignants

A l'endroit du CAPAN :

- De procéder au recensement des points d'eau pastoraux et des enclaves pastorales dans toutes les zones,
- D'intensifier la sensibilisation et la vulgarisation des textes notamment l'ordonnance sur le pastoralisme et particulièrement sur la gestion des puits pastoraux
- De former les OP en gestion non violentes de conflits surtout ceux qui concerne les gestions des points d'eau pastoraux

A l'endroit partenaire technique et financier PRAPS :

- De soutenir d'avantage les organisations des éleveurs sur la formation et le renforcement des capacités,
- D'appuyer la sécurisation des espaces pastoraux et en particulier celui qui concerne le maillage en point d'eau,

Résolutions du forum

Résolution N° 1 :

Les participants au forum de Hambobila ont pris la résolution d'inscrire les enfants à l'école y compris les filles et d'accepter le regroupement des écoles qui sont en grand nombre dans cette zone pastorale,

Résolution N° 2 :

Les participants au forum de Hambobila ont pris la résolution de faire un large écho des travaux du forum notamment sur le respect des lois et règlements.

Résolution N° 3 :

Les participants au forum de Hambobila ont pris la résolution de soutenir les actions de protection sanitaire du cheptel grâce à la sensibilisation.

Motions de remerciements

Motion de remerciement N°1

Les participants au forum de Hambobila adressent une motion spéciale de remerciements à l'endroit du Préfet du département d'Aderbissenat et celui de Tanout qui de par leurs engagements personnels n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce grand évènement.

Motion de remerciement N°2

Les participants au forum de Hambobila adressent une motion spéciale de remerciements à l'endroit des forces de défenses et de sécurité qui nuit et jour se sont acquitté honorablement de leur devoir en assurant la parfaite sécurité tout au long du déroulement du forum.

Motion de remerciement N°3

Les participants au forum de Hambobila adressent une motion spéciale de remerciements à l'endroit des chefs de Groupements et de tribu qui ont honorés de leur présence à ce forum en lui donnant un cachet particulier de brassage culturelle et de fraternité.